

Respecter l'esprit de la loi

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales garantit un espace réservé au droit d'expression des élus minoritaires : *“Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas*

à la majorité municipale”.

Jusqu'à-là, le groupe majoritaire avait également son espace aux côtés des deux groupes minoritaires, alors même que le reste du magazine traitait des réalisations de la Ville et des actions de l'équipe municipale en place.

Sous le mandat précédent, nous étions opposés à cette pratique que nous considérons comme un

détournement de l'esprit de la loi. **C'est pourquoi, le groupe majoritaire n'interviendra plus dans cette page Tribune Libre dans les prochains numéros et laissera ainsi la parole aux seuls groupes minoritaires, conformément à l'idée que nous avons du respect des élus minoritaires.**

Le groupe de la majorité municipale

Huit élus à votre service

Suite aux élections municipales du 9 mars dernier, nous tenons tout d'abord à remercier les Burgiennes et les Burgiens qui nous ont fait confiance en nous apportant leur suffrage. Qu'ils soient assurés que tout au long de ce mandat nous resterons fidèles à notre volonté de faire de Bourg-en-Bresse une ville plus solidaire, plus citoyenne et plus novatrice.

Représentants de la cité burgienne, nous veillerons à la défendre dans

l'intérêt général et à la poursuite d'un développement maîtrisé pour notre ville et pour notre agglomération.

Nous sommes également à la disposition de chacune et de chacun d'entre vous pour vous accompagner dans les projets que vous souhaitez mettre en œuvre mais aussi dans les difficultés que vous pourrez rencontrer.

Vous pourrez nous joindre :

- par téléphone : 04 74 45 71 50

- par fax : 04 74 45 71 88

- par mail :

josserandd@ville-bourg-en-bresse.fr

**Brayard Jean
Collet Véronique
Guillermin Nicole
Noll-Fontenille Evelyne
Bernigaud Philippe
Blanc Jean-Michel
Breton Xavier
Feillens Christophe**

Remerciements

Au nom de toute la liste “Bourg en Mouvement” et en mon nom personnel, je remercie très chaleureusement les 835 Burgiennes et Burgiens qui nous ont accordé leur confiance le 9 mars dernier.

Nous avons été présents dans cette compétition électorale, nous avons pu exposer les convictions qui sont la base de notre engagement, ainsi que le projet que nous avons élaboré

pour notre ville. En ce sens, notre premier objectif a été atteint.

Le score que nous avons réalisé pourra paraître modeste à certains. Mais il constitue un point de départ appréciable pour commencer l'implantation de notre jeune formation politique à Bourg.

J'aurai l'honneur et la charge de porter la voix du “MoDem (Mouvement Démocrate)” au sein

du Conseil municipal. Lorsque je ne serai pas d'accord avec la majorité, je le ferai savoir clairement. Mais je ne pratiquerai pas une opposition systématique et stérile. Dans tous les cas, je m'efforcerai d'être constructif, d'être à l'écoute de tous et de rechercher toujours l'intérêt général.

Bernard Guillemaut